



Ville de Porrentruy
Histoire Vie Nature Formation

PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2018-2022

11 juin 2018



Table des matières

| | |
|---|----|
| 1. Introduction | 3 |
| 2. Place de Porrentruy dans le district et dans le Canton du Jura | 4 |
| 3. Urbanisme..... | 5 |
| 4. Mobilité..... | 6 |
| 5. Economie | 7 |
| 6. Tourisme | 8 |
| 7. Ressources humaines..... | 9 |
| 8. Finances | 10 |
| 9. Informatique | 11 |
| 10. Environnement et développement durable | 12 |
| 11. Santé, cohésion sociale et coopération..... | 13 |
| 12. Equipement..... | 14 |
| 13. Sécurité..... | 15 |
| 14. Prestations à la population | 16 |
| 15. Intendance | 17 |

1. Introduction

Porrentruy veut être une commune forte et dynamique. Sa taille lui permet de relever les défis à venir que sont la démographie, la mobilité, l'économie, le développement durable ou encore la défense de ses intérêts au niveau de la région et du canton. Elle veut aussi garantir à ses habitant-e-s des prestations de qualité, ceci dans la durée, tout en utilisant au mieux les moyens dont elle dispose. Pour ce faire, elle doit utiliser les instruments modernes de conduite des affaires publiques, raison de l'élaboration du présent programme de législature.

Ces dernières années ont été marquées par un environnement économique et financier fait d'incertitudes et de développements parfois inattendus. Les taux d'intérêts ont baissé à des valeurs difficilement imaginables par le passé et ceci avec des perspectives de stabilité sur des périodes relativement longues. Cette situation a influencé les perspectives d'investissements et de rattrapages. La législature 2018-2022 sera donc assurément marquée par la finalisation et la mise en route de nombreux projets comme en témoigne la planification financière accompagnant le budget 2018. L'établissement d'un programme de législature se révèle être un instrument indispensable pour accompagner la planification financière, et ainsi guider et mettre en avant les axes prioritaires de la législature.

Le programme de législature doit permettre de fixer les objectifs et principales mesures imaginées pour le développement de la ville, le bien-être de ses citoyens, et le cadre de vie souhaité pour ceux-ci. Il ne se veut en aucun cas être totalement exhaustif. De nouvelles mesures ou le décalage de priorités peuvent être prises au gré d'évènements imprévisibles qui vont assurément jalonner cette législature et ceci en tenant compte des ressources financières et humaines à disposition. Avec les investissements conséquents planifiés, il ne faudra pas oublier de répondre aux besoins et attentes ponctuels des citoyens. Un exercice certes délicat, mais passionnant.

2. Place de Porrentruy dans le district et dans le Canton du Jura

Par son rôle de commune-centre, la ville de Porrentruy occupe une place particulière pour l'image et le dynamisme d'Ajoie et du Clos du Doubs. Depuis plusieurs années, la région vit au rythme aléatoire des collaborations, des rapprochements et des fusions de communes pour garder des compétences et rester attractive. Le syndicat intercommunal du district de Porrentruy (SIDP), qui a vu le jour en 2004, constitue le ciment des relations entre les 22 communes actuelles qui composent le district. Son rôle devient de plus en plus central comme en témoigne l'évolution des buts de cette entité. Son rôle doit progressivement s'apparenter à celui dévolu aux agglomérations, même si les conditions de base ne répondent pas à la définition cantonale et fédérale des agglomérations. L'arrivée de Moutier dans le canton du Jura joue également un rôle dans l'évolution du paysage cantonal et de la place des régions. Cette arrivée ne doit pas effrayer le district, mais servir de moteur aux réflexions d'avenir et de développement de notre coin de pays. De par sa proximité avec la frontière, Porrentruy se doit être attentive et ouverte à des collaborations transfrontalières profitables à la région.

Objectifs

- Renforcer le lien entre la commune-centre et les communes du district.
- Gagner, par le partage des forces, en compétences décisionnelles locales et régionales.
- Renforcer l'identité et l'image de Porrentruy

Projets

- Accompagner et faciliter la mise en place d'un plan directeur régional à l'échelle du district.
- Engager des réflexions de rapprochements avec les communes limitrophes.
- Favoriser le partage de compétence et des forces entre la Municipalité et le SIDP.
- Etudier l'opportunité d'inter-communaliser certains services.

3. Urbanisme

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau PAL (Plan d'aménagement local) en février 2015, Porrentruy dispose de nouvelles zones à bâtir destinées à l'habitat (Oiselier et Perche).

En marge d'un intérêt vif pour l'habitat individuel, il convient de considérer la LAT (Loi sur l'aménagement du territoire) sous l'angle de la densification du tissu bâti, tout en portant une attention particulière à créer un environnement susceptible d'offrir un cadre de vie attractif sur l'ensemble des secteurs de la ville et ce à l'ensemble des acteurs. A ce titre, il est nécessaire de se pencher sur le futur des friches industrielles réparties à divers endroits du territoire communal.

Afin de préserver la perle que constitue notre vieille ville, les efforts engagés ces dernières années en faveur de sa rénovation doivent impérativement être poursuivis tout en apportant une réponse cohérente et durable en lien avec les besoins du marché actuel. Le Plan directeur localisé dit Cœur de ville doit y contribuer.

Objectifs

- Mettre à disposition de la population des possibilités diversifiées de logements.
- Assurer un équilibre entre les différents secteurs de la ville.
- Accompagner la revitalisation des friches urbaines.
- Etoffer le soutien à la rénovation de la vieille ville.

Projets

- Finalisation du PS (Plan spécial) Oiselier et de la Perche.
- Finalisation du Plan directeur localisé « Cœur de ville ».
- Réalisation du PS Bennelats.
- Mise en place d'un concept d'analyse d'immeuble, en complément au programme ERHCA (Encouragement à la Réhabilitation de l'Habitat dans le Centre Ancien).

4. Mobilité

Année après année, la mobilité ne fait qu'augmenter, obligeant les collectivités publiques à trouver des solutions afin de faire cohabiter en toute harmonie et sécurité différents modes de déplacements, qu'ils soient individuels ou collectifs, professionnels ou liés aux loisirs. Porrentruy n'échappe pas à ce phénomène. La qualité de vie, plus particulièrement en centre-ville, est indéniablement liée à une baisse de la pression de la voiture. Le PDDS (plan directeur des déplacements et du stationnement), qui vient d'être finalisé, met en lumière les nombreux enjeux qui y sont liés, notamment au travers du report modal du transport individuel motorisé vers une mobilité plus durable.

De plus, en terme de transports publics, Porrentruy constitue un pôle de rabattement pour l'ensemble des villages du district. Une bonne connexion entre les différents types de transports revêt donc une importance toute particulière.

Objectif

- Mise en œuvre du PDDS (plan directeur des déplacements et du stationnement) en terme de mobilité douce, transports publics et transports motorisés.

Projets

- Créer un parking en périphérie de la vieille ville.
- Revitaliser l'Esplanade des Tilleuls.
- Engager la réalisation d'une gare routière.
- Créer ou favoriser la mise en place d'une vélo station.

5. Economie

Porrentruy dispose de plusieurs zones industrielles permettant d'accueillir des nouvelles entreprises en favorisant le regroupement d'activités similaires. La présence d'une école technique à proximité de celle de Roche de Mars doit être considérée comme un avantage pour les entreprises désireuses de bénéficier des compétences proposées dans nos lieux de formation. Le commerce de détail souffre de l'évolution de la branche ce qui engendre des perturbations sur l'attractivité de secteurs situés en vieille ville. La collaboration avec les organismes économiques est essentielle, la commune devant jouer un rôle de facilitateur et de promotion du potentiel joué par la vieille ville.

Objectifs :

- Travailler sur la mise en place d'indicateurs économiques locaux.
- Augmenter le nombre d'habitants.
- Favoriser le commerce local.
- Simplifier l'organisation d'accueil des entreprises à l'échelon de la région.

Projets

- Mettre en place un « manager de ville ».
- Utiliser des indicateurs pour améliorer l'efficacité des mesures d'aides économiques.
- Communiquer sur les possibilités d'aides économiques.
- Favoriser la mise en place d'une zone économique au profit de la région avec les acteurs régionaux.

6. Tourisme

Le tourisme représente un des atouts majeurs de Porrentruy. Sa vieille ville et ses curiosités représentent un haut potentiel d'intérêt. La valeur patrimoniale doit être mise en valeur et promue avec l'aide des organismes touristiques. La présence d'une autre cité médiévale à proximité doit également permettre de créer des synergies touristiques. L'agrotourisme représente une orientation touristique essentielle pour une région comme l'Ajoie. La mise en valeur des produits régionaux doit être encouragée.

Porrentruy est une ville d'eau et les cours d'eau ont une valeur touristique. Des parcours didactiques doivent concourir à mettre en évidence les caractéristiques locales et régionales. De nombreux secteurs favorables au cyclisme ont été développés et permettent d'attirer à la fois des amoureux du vélo et les familles désireuses de découvrir les merveilles bruntrutaines et ajoulotes.

Objectifs

- Développer l'offre de découvertes et de visites pour les touristes.
- Améliorer l'offre en restauration le week-end.
- Mettre en valeur la vieille ville, et la dimension touristique du château.
- Profiter du développement de Jurassica pour étendre l'offre touristique.
- Augmenter le nombre de touristes et principalement la durée de leurs séjours.

Projets

- Mise en valeur de nouveaux sites dans le cadre du circuit secret ou des lieux de visites ouverts au public.
- Création de promenades thématiques autour des produits régionaux ou des caractéristiques particulières liées à Porrentruy comme l'eau ou la nature.
- Engager un processus visant à évaluer la pertinence de se lancer dans une reconnaissance de Porrentruy au patrimoine de l'Unesco.
- Augmenter l'offre des prestations à des prix réduits et ceci en collaboration avec le district, pour les entrées ou visites lorsque le touriste reste une certaine durée.

7. Ressources humaines

Au côté des autorités politiques, le personnel de l'administration municipale, qu'il occupe une fonction technique, administrative ou autre, est la clé du bon fonctionnement de notre ville. Avec l'augmentation du rythme de fonctionnement et le nombre des projets, une recherche permanente d'amélioration des processus est nécessaire pour garantir, voire améliorer la qualité des services aux citoyens.

Objectifs

- Maintenir voire améliorer la qualité des services aux citoyens par la revue des processus de travail du personnel municipal.
- Simplifier les processus décisionnels.

Projets

- Mettre en place un guichet unique pour les citoyens et ainsi faciliter l'accès aux services communaux.
- Etablissement de directives de délégations de compétences.
- Assurer un cadre de travail attractif.

8. Finances

Depuis plusieurs années, notre Municipalité procède à de nombreux investissements de rattrapages qui s'avèrent nécessaires et dont les financements peuvent être assurés à des taux d'intérêts exceptionnellement bas. La volonté politique actuelle implique que ces dépenses se poursuivront ces prochaines années à travers des projets locaux (viabilisations de plusieurs zones à bâtir, projet Cœur de ville, assainissements des réseaux, Maison de l'enfance, etc.) et régionaux (piscine, patinoire, salles de sports, école secondaire, etc.). Les taux d'intérêts devraient cependant connaître une augmentation à moyen terme, ce qui aura une incidence défavorable sur nos comptes. A ces investissements planifiables, de nombreux facteurs néfastes à nos finances peuvent survenir et doivent être atténués tant que possible au moyen des outils financiers dont nous disposons. La mise en place du Modèle Comptable Harmonisé 2 (MCH2), imposée par la République et Canton du Jura, apportera un cadre plus réglementaire à la gestion financière des différentes communes et assurera ainsi un comparatif plus transparent entre elles.

Objectifs

- Poursuivre les investissements projetés dans notre planification financière.
- Maîtriser les charges et maintenir un taux d'endettement acceptable pour notre Municipalité.
- Augmenter les recettes fiscales par l'implantation de nouvelles entreprises, par l'augmentation d'activités sur notre territoire communal des entreprises déjà implantées ou par l'arrivée de nouveaux habitants.

Projets

- Actualiser régulièrement notre planification financière tout en rendant attentifs les acteurs municipaux de l'influence qu'ont certaines décisions sur les finances communales.
- En collaboration avec le Département de l'économie, inciter et faciliter l'installation de nouvelles entreprises à venir s'implanter à Porrentruy ou à augmenter leurs activités sur notre commune.
- Mettre en place un processus de maîtrise des charges à court terme et réaliser une refonte complète du « règlement sur le tarif des émoluments de la commune de Porrentruy ».
- Mettre en œuvre le MCH2 dans les meilleurs délais.

9. Informatique

La modernisation des outils informatiques entamée il y a quelques années doit être poursuivie. Après le remplacement des infrastructures, du matériel et du logiciel comptable, d'autres projets peuvent être démarrés à usage des employés mais aussi des citoyens pour faciliter leur accès aux prestations communales.

Objectifs

- Continuer la transition numérique de nos services.
- Améliorer l'accès numérique aux informations pour les citoyens et offrir des prestations en ligne.

Projets

- Revoir le site internet et mettre en place un guichet virtuel adaptés à tous.
- Etablir un nouveau mode de suivi des activités et des présences des employés.
- Mettre en place un logiciel de gestion électronique des documents et la modification des processus de travail y relatif.

10. Environnement et développement durable

Porrentruy compte, parmi ses richesses, de nombreuses rivières. Cette situation implique toutefois comme corollaire de forts risques d'inondations. Dans ce contexte, la mise en place des mesures de protection contre les crues et les dangers naturels est un défi auquel il est indispensable de faire face.

Un autre enjeu qui se décline tant au niveau fédéral, cantonal que communal est l'ambitieux projet de la transition énergétique. Par diverses actions, Porrentruy s'engage à réduire sa consommation d'énergie fossile et ses émissions de gaz à effet de serre. Cet engagement doit se poursuivre et s'ancrer dans l'ensemble des politiques communales, notamment au travers d'une planification territoriale.

Enfin, notre ville bénéficie d'un cadre de vie particulièrement privilégié étant donné qu'elle est entourée d'un environnement naturel riche et diversifié. Pour garantir la qualité de vie et faire face aux changements climatiques, il est important de faire entrer la nature en ville en privilégiant la biodiversité. La création de nouveaux espaces verts permettra, en plus de favoriser la détente, de lutter contre les îlots de chaleur.

Objectifs

- Diminuer les risques de dangers naturels et notamment de crues.
- Disposer d'une vision territoriale de l'énergie et poursuivre les objectifs de transition énergétique.
- Favoriser le développement de la nature dans le milieu bâti, en particulier en lien avec Cœur de ville.

Projets

- Elaborer des scénarii de protection et réaliser des mesures de protection contre les crues.
- Développer un plan directeur de l'énergie et poursuivre les actions « Cité de l'énergie ».
- Engager un plan directeur de l'arbre et de la nature en ville.
- Se passer des énergies fossiles pour les besoins communaux, là où c'est possible, et recourir aux systèmes dits smart-city pour la réduction et la maîtrise des consommations.

11. Santé, cohésion sociale et coopération

L'évolution de la ville de Porrentruy passe par le développement harmonieux de sa population. Il est donc nécessaire de disposer de structures sanitaires dignes de ce nom et d'un encadrement social complet pour que chacune et chacun trouve sa place à Porrentruy et décide d'y vivre le plus longtemps possible. Dans le même ordre d'idée, Porrentruy doit se montrer responsable auprès de ses citoyens mais aussi au-delà des frontières territoriales en soutenant les projets de coopération internationale.

Objectifs

- Assurer la sécurité sanitaire locale et régionale.
- Développer l'accueil et la cohésion sociale de la population.
- Développer la responsabilité sociale de Porrentruy par la coopération.
- Lutter contre la pauvreté.

Projets

- Soutenir le développement de l'Hôpital du Jura et la création de la Maison de Santé.
- Participer à la création d'un réseau de réanimation, à la création et/ou au développement d'appartements protégés.
- Réaliser le programme « Porrentruy Accessible pour tous ».
- Mettre sur pied de la Fête des Voisins.

12. Equipement

A l'heure des économies d'énergie, le réseau d'éclairage public de notre ville, qui compte encore des lampes au mercure, doit être renouvelé. Dans la perspective d'assurer une bonne visibilité des usagers et notamment des piétons et deux-roues, tout en limitant la pollution lumineuse, il est primordial de pouvoir planifier, pour chaque secteur, la solution d'éclairage la plus adaptée.

L'eau est également une ressource qui mérite toute notre attention. Notre ville dispose des infrastructures et d'un système de gestion permettant d'offrir de l'eau de qualité ainsi que de protéger les eaux souterraines et de surfaces. Des travaux d'entretien de nos réseaux doivent toutefois avoir lieu en permanence pour maintenir ce patrimoine en bon état de fonctionnement et minimiser les fuites. Parallèlement, la réglementation communale relative à ce domaine devra être adaptée à la nouvelle loi cantonale sur la gestion des eaux (LGEaux) et à son ordonnance d'application (OGEaux). Ces différents éléments devront nous permettre de tendre encore davantage vers une gestion durable de l'eau.

Enfin, pouvoir bénéficier d'infrastructures sûres et de qualité constitue un élément central pour le développement de notre ville. Dans cette perspective, un diagnostic exhaustif des routes et des ouvrages communaux précisant leur degré de dégradation se présente comme une solution pertinente pour la gestion de ce patrimoine. Parallèlement, de nombreuses réfections sont planifiées sur les routes cantonales et communales dans le but de poursuivre l'effort d'assainissement et d'assurer la fluidité du trafic, la sécurité des usagers et de réduire les nuisances sonores. En matière d'assainissement, un effort particulier sera donné en vieille ville en lien avec la mise en œuvre de Cœur de ville, et de la future zone piétonne.

Objectifs

- Améliorer le réseau d'éclairage public.
- Optimiser la gestion des eaux potables et usées.
- Assurer des routes et des ouvrages de qualité.

Projets

- Réaliser un plan lumières et assainir l'éclairage public.
- Adapter les règlements communaux à la nouvelle législation cantonale et poursuivre la mise en œuvre des actions du plan général d'évacuation des eaux (PGEE).
- Développer les méthodes d'analyse permettant d'optimiser la gestion de l'état des routes et des ouvrages tout en poursuivant l'effort de réfection.
- Finaliser le cadastre du bruit.
- Poursuivre l'assainissement des rues en particulier dans le secteur de Cœur de ville (Trouillat et Pierre Péquignat) ainsi que les rues figurant à la planification financière.

13. Sécurité

Porrentruy dispose d'un solide centre de compétences en matière de Sécurité. Le développement de la Police municipale et le renforcement du Centre de Renfort d'Incendie et de Secours (CRISP) sont autant d'atouts dont Porrentruy peut se prévaloir pour sa propre population mais également pour l'ensemble du district. C'est dans ce sens qu'il est souhaité développer les collaborations intercommunales. Ce sentiment sécuritaire est un élément complémentaire qui contribue à faire de Porrentruy une ville sûre où il fait bon vivre. Dans le domaine des catastrophes naturelles, nous devons développer une stratégie et des actions afin de faire face à de telles situations. A ce titre, la ville se doit de poursuivre et intensifier la collaboration avec la Police cantonale et les Polices municipales de Delémont et de Moutier.

Objectifs

- Développer, moderniser et renforcer le service de Police.
- Développer une stratégie et des moyens d'actions pour faire face aux catastrophes.
- Renforcer le rôle du CRISP dans le cadre le Pompier 2010 et assurer une localisation adéquate.

Projets

- Finaliser le nouveau règlement de Police et les directives qui en découlent.
- Initier le renforcement du pouvoir répressif des communes.
- Mettre en place la Zone de Rencontre en vieille ville selon le concept Cœur de ville.
- Renouveler le parc d'horodateurs permettant de mettre en place les mesures de Cœur de ville et renforcer les contrôles.
- Mettre en place l'OrCoC (Organisme communal en cas de catastrophe) et doter l'organisation des plans de prévention sur la base d'une analyse des risques de sécurité.

14. Prestations à la population

La Ville de Porrentruy peut compter sur un riche tissu associatif qui fait vivre la ville par une offre régulière ou ponctuelle de loisirs et de divertissements. Il convient d'accompagner ces associations qu'elles soient sportives ou culturelles pour qu'elles puissent continuer voire intensifier leurs activités habituelles, ainsi que les soutenir également dans l'organisation de manifestations.

L'accompagnement de la commission de la jeunesse peut permettre de compléter cette offre avec de nouvelles possibilités plus spécifiquement dédiées à la jeunesse.

Enfin, les infrastructures communales, en particulier la bibliothèque, la piscine et la patinoire au travers du SIDP, contribuent également à la diversité de loisirs à Porrentruy.

La salle de l'Inter, ainsi que les autres salles communales sont des outils importants pour faciliter la mise sur pied de manifestations en tout genre. En collaboration avec le CCDD, la promotion de ces outils, favorisant notamment la politique culturelle, doit être accentuée.

En matière de soutien aux familles, l'accueil des enfants jusqu'à 12 ans puis celui des adolescents jusqu'à 18 ans sont les deux axes de travail. Au niveau des 0-12 ans, la nécessité de la Maison de l'enfance et de l'Accueil familial de jour n'est plus à démontrer tant leur fréquentation a évolué ces 15 dernières années. En fonction de l'évolution du mode de fonctionnement du cercle familial en regard des exigences professionnelles, ces deux institutions fonctionnent en complémentarité. Au niveau des adolescents, l'Espace-jeunes accueille les jeunes de tout le district. Tout comme pour les institutions prenant en charge les enfants, sa fréquentation démontre clairement son rôle clé en matière d'encadrement et de prévention.

Objectifs

- Créer les conditions-cadres pour un soutien financier et organisationnel aux manifestations et aux projets.
- Stimuler l'organisation de nouvelles manifestations ou de nouvelles structures en promouvant les salles à disposition, voire en aménageant des locaux complémentaires.
- Adapter et améliorer les conditions d'accueil et de fonctionnement de la Maison de l'enfance.

Projets

- Etablir des directives pour l'octroi de subventions.
- Mettre en place une véritable politique de la jeunesse par l'accompagnement de leurs projets.
- Réaliser l'agrandissement de la Maison de l'enfance.
- Relocaliser le skate-park et le camping.

15. Intendance

Le département de l'intendance répond non seulement à la propreté en ville de Porrentruy mais aussi à l'entretien des bâtiments de notre cité, à la gestion des baux, à la gestion des déchets, du mobilier urbain et enfin à l'entretien des routes et des cours d'eau.

Des projets d'envergure se concrétisent actuellement avec la rénovation du stade du Tirage, de la piscine ainsi que la patinoire, mais aussi des perspectives sur la rénovation de l'école Stockmar et la création de nouvelles salles de gym. Fréquentée par un nombreux public et de nombreux utilisateurs, la ville-centre doit présenter une image positive à l'égard des visiteurs et des spectateurs des communes et des régions périphériques.

La ville de Porrentruy possède un patrimoine de bâtiments importants et de nombreux entretiens doivent être réalisés pour les maintenir en état. Ces bâtiments ont souvent un rôle important dans notre cité car ils sont occupés par l'administration communale, les écoles, voire des associations actives dans notre région. Pour la plupart d'entre eux, ils ont une valeur historique qui demande une vigilance lors de leurs entretiens.

Un enjeu important pour notre commune et pour l'ensemble de ses habitants sera sans aucun doute une nouvelle gestion de nos déchets dans les années à venir. Depuis plusieurs années, nous nous efforçons de garantir un service de qualité à la population bruntrutaine avec des prestations qui doivent permettre de satisfaire la population. A court terme et conscient que le système actuel atteint ses limites, nous serons obligés de revoir l'ensemble de notre système de gestion des déchets en prenant en considération les aspects économiques, écologiques et sociaux, le tout en collaboration avec le SIDP.

Objectifs

- Mise en place d'un nouveau système de gestion des déchets.
- Réhabiliter plusieurs bâtiments municipaux.
- Finaliser la rénovation des infrastructures sportives.

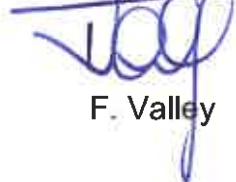
Projets

- Réaliser une nouvelle conception de la gestion des déchets pour l'ensemble de la ville de Porrentruy avec l'idée de préserver des prestations de qualité en collaboration avec le SIDP.
- Déménager l'administration de la Beuchire dans le bâtiment BKW.
- Poursuivre l'effort d'entretien des bâtiments municipaux, engager et/ou accompagner les projets de rénovations comme Stockmar, le bâtiment sanitaire de la piscine.
- Finaliser la réalisation de la piscine et être en appui de la communauté scolaire

Document arrêté le 11 juin 2018.

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

Le chancelier :



F. Valley

Le maire :



G. Voirol

Diffusion :

- Conseil municipal
- Conseil de ville
- Commissions municipales